



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mauves, le 06 mai 2021 à 19h00

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE APPROBATION DE L'ENSEMBLE DES RÉOLUTIONS TRANSFORMATION DU GROUPE CONFIRMÉE SUBROGATION D'ALTHEORA à MECELEC COMPOSITES

L'Assemblée Générale Mixte de MECELEC COMPOSITES, spécialiste de la transformation des matériaux composites, s'est tenue le 6 mai 2021 à 10h30 au siège social du Groupe, 3 rue des Condamines à Mauves en Ardèche.

Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire, les actionnaires ont adopté les résolutions non limitatives suivantes présentées par le Conseil d'Administration :

- Approbation des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et affectation du résultat de l'exercice ;
- Autorisation consentie au Conseil d'administration en vue de la mise en place d'un programme de rachat par la Société de ses propres actions ;
- Approbation des éléments de la politique de rémunération et de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, à raison de leur mandat ;
- Fixation d'une enveloppe annuelle de rémunération de présence afin de rémunérer les administrateurs au titre de l'exercice en cours et des exercices ultérieurs.

Au titre des compétences relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire, les actionnaires ont notamment approuvé l'opération visant à engager le groupe dans nouvelle étape de transformation, en intégrant les actifs de MECELEC COMPOSITES au sein d'ALTHEORA Composites, pôle de compétences du groupe ALTHEORA créé à cet effet en mars 2021.



Les actionnaires ont ainsi adopté les résolutions suivantes :

- Approbation du projet de traitTM d'apport partiel d'actif, approbation des apports, de leur évaluation et de leur rémunération et pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de constater la réalisation définitive de l'apport, étant précisé que le vote de l'Assemblée Générale a pris spécifiquement en compte la correction d'une erreur matérielle relevée dans la désignation du montant de l'actif net apporté lequel s'élève à 9.013.398 euros et donne lieu à l'émission de 9.013.398 actions nouvelles ;
- Modification de l'objet social et modification corrélative des statuts ; et
- Modification de la dénomination sociale et modification corrélative des statuts.

Bénédicte Durand, Directeur Général, déclare : « *Cette Assemblée Générale est une étape historique validant la subrogation pure et simple d'ALTHEORA dans tous les droits, actions, obligations et engagements divers de MECLECOMPOSITES dans la mesure où ces droits, actions, obligations et engagements se rapportent aux biens apportés. Chaque actionnaire de MECLECOMPOSITES détiendra désormais en lieu et place des actions ALTHEORA. Je les remercie de leur soutien à ce projet. Ensemble nous allons écrire une nouvelle histoire* ».